

**Sera-t-il Roi, ne le
sera-t-il pas ?**

Olympe de Gouges

Olympe de Gouges

Sera-t-il Roi, ne le sera-t-il pas ?

1791 (p. 1-16).

SERA-T-IL ROI, NE LE SERA-T-IL PAS ?

Hippocrate dit oui, Galien dit non.

ACCEPTERA-T-ON un Gouvernement Républicain, remettra-t-on le Roi sur le Trône, ou nommera-t-on un Régent ? Les opinions se partagent, & ces trois Partis marchent de front ; & le quatrième, qui n'a pour but que le bien de la Patrie, n'a pas de voix, & se trouve le plus foible ; il balance sur le choix des trois, mais il pense que le plus sage est celui de la médiation. Le vrai moyen ne s'est pas encore présenté à ses yeux : le seul qui puisse cimenter un bonheur imperturbable est celui que je vais présenter à nos sages Législateurs ; je le crois nécessaire & indispensable dans la pénible circonstance où nous nous trouvons, & je me flatte de les rendre publiques :

MESSIEURS

Il me semble que sur l'affaire importante qui agite la France, & qui intéresse l'Europe, un objet inséparable du parti sage que vous voulez embrasser, ne s'est pas présenté à vos regards.

Je ne suis pas *M. Brissot de Varville*, je ne suis qu'une simple Citoyenne, sans conséquence, mais Patriote irréprochable.

Il est très-important, si vous voulez rendre au Roi la confiance d'une grande Nation, que ce Monarque reconnoisse d'où part le vice qui a gâté, son cœur & son esprit ; je ne puis vous dissimuler mon opinion ; je l'avouerai encore, dût-elle être improuvée des trois Partis opposés ; j'ai pour moi la raison, les intérêts de ma Patrie menacée, & je la défendrai hautement aux yeux de tous ; je suis Royaliste, oui, Messieurs, mais Royaliste Patriote, Royaliste Constitutionnelle, & lorsque j'ai pressenti le danger du Roi, au milieu de ces trois Partis, lorsque dans une Séance Royale je le fais démettre de la Couronne, les deux factions alors s'élevèrent contre moi, contre mes écrits, ils crièrent à l'extravagance, à la folie, à l'audace : que j'avois d'esprit & de prévoyance ! Alors, Messieurs, vous n'aviez pas décrété, ni pu prévoir quel seroit le Régent que vous pourriez nommer à l'héritier présomptif, alors la Nation dans la sagesse auroit fait un choix digne d'elle. Le Roi abandonnant alors les rênes de l'État, se mettoit à couvert des séductions, confondoit les ennemis de la Patrie, & s'élevoit au-dessus du Trône, & la Nation, pénétrée de cette démarche, auroit donné au Monarque le pouvoir indispensable qui convient au Roi des Français.

Pauvre Roi ! qu'es-tu devenu ? qu'as-tu fait ?

Le dernier des Citoyens a été plus maître que toi ; les vexations continuelles t'ont fait perdre peut-être l'équilibre de tes vertus si longtemps soutenues à travers les orages & les factions ; mais ta démarche est celle d'un hypocrite ou celle d'un faussaire : si je te juge comme Roi comptable envers la Nation, ton départ est un délit ; si je te considère comme homme séduit, tu n'as pu te garantir de ce poison perfide ; & quel est l'homme qui peut se dire : je n'errai point une fois dans la vie ; mais un Roi, m'objectera-t-on ne doit jamais errer : certes, il est aisé de condamner ;... mais d'être parfait, jamais

l'homme ne montra moins de perfection que dans ce temps de lumière & de philosophie. Ne croyez pas, Messieurs, que je prétende justifier le Roi ; je ne suis pas un *Briffot de Varville*, pour balancer mon opinion, qui semble devenir générale, tant l'esprit de la discorde échauffe les têtes & subjugué la raison : je ne condamne pas moins la démarche du Roi, elle est affreuse dans toute son obscurité, & m'en lavant les mains, je m'étois promis le silence sur cette affaire ; mais puis-je me taire quand je vois renverser ma Patrie sous le prétexte de la soutenir.

Portez vos regards sur les projets des trois Partis, sur les tentatives des émigrans coalisés avec les Puissances étrangères, & prononcez, il vous le pouvez, sans frémir, sur le sort du Roi. Je vous plains, véritables amis du bien public, nos plus cruels ennemis nous entourent de toutes parts ; c'est ainsi que je fais parler la vérité, dussé-je en être une grande victime : mon génie est ordinaire, mon talent est médiocre, mais j'ai prévu de loin l'état actuel des choses ; un jour peut-être, mes écrits à la main, on citera mes prophéties. Puissent mes dernières observations défarmer les méchants & convaincre les justes ! il s'agit du Roi, je reprends mon texte.

Si le véritable Parti Patriote de l'Assemblée Nationale l'emporte sur les factieux, il doit nommer une Députation parmi ses Membres, & la charger auprès du Roi de la proposition qui suit :

Sire, il ne fallut qu'un jour pour vous consacrer l'amour de votre Peuple, ce fut le jour de votre avènement au Trône. Cet amour constant s'est soutenu pendant seize ans ; vous en avez reçu des preuves non équivoques dans un temps où entouré d'une Cour vicieuse, le désespoir des François & le mécontentement général a retenti jusques dans votre Palais ; alors vous avez appris que le pouvoir d'un Roi n'est rien quand il n'est pas émané de la force supérieure, & soutenu de la confiance du Peuple.

A travers la tempête les François ont respecté leur Roi, nous disons plus, ils l'ont adoré de nouveau. On n'a pu éviter, il est vrai, quelques hostilités de la part des séditieux, effets inséparables des grandes révolutions ; mais la masse du Royaume Vous étoit attachée par des liens indissolubles, & les instigateurs du projet le plus noir vous ont porté à les rompre. Un jour vous a fait perdre cet amour, c'est le jour de votre départ ; mais croyez, Sire, que cet amour n'est pas encore éteint dans tous les cœurs, si le retour de vos

vertus, peut nous être garant de la pureté de vos intentions. Mais il est temps d'en donner une preuve solennelle ; les circonstances, les événemens guident les hommes, & changent à leur gré l'esprit des Gouvernemens : il faut vous soumettre à cette loi plus forte que de vains préjugés, il faut changer l'esprit de votre Cour ; faire une réforme totale de votre Maison, de même de celle de la Reine, de Madame Royale, de Madame Elisabeth, & régénérer entièrement, comme la Constitution, cette Cour gangrenée ; mettre à la place des Aristocrates, des anciens Nobles Patriotes, ainsi que des Citoyens & Citoyennes connus de même par leur patriotisme.

Ce changement de votre part vous assure, Sire, le retour des François qui ne pourront plus douter que vous avez été trompé ; c'est le vœu de l'Assemblée qui n'a d'autres intérêts que ceux de la Patrie, de la Monarchie Française, d'achever la Constitution & d'assurer le bonheur du Peuple. Voilà, Messieurs, le seul moyen favorable qu'il vous reste à prendre & et que vous n'avez pas encore fait. Il s'agit donc de rallier le Pouvoir exécutif au Pouvoir législatif : le Roi & le Peuple, plus d'intermédiaire entre ces deux Puissances ; c'est le principe de la Constitution, ce doit être votre vœu le plus cher, & jamais médiation ne sera plus mémorable, digne enfin des Législateurs François. Ceux qui ne veulent plus de Monarchie, & qui tendent évidemment à une République, interprètent la démarche du Roi comme une hostilité qui ne doit pas rester impunie ; je demande aussi si l'affaire du 6 octobre n'est pas une hostilité, & si l'on s'est de même écrié contre l'oubli de cette affaire.

Les deux partis contraires, je le répète, Messieurs, s'opposeront à la médiation ; l'un perd des Bénéfices & des Evêchés, & court encore après ; mais c'est bien le cas de lui dire, *va-t-en voir s'ils viennent Jean, va t'en voir s'ils viennent* ; celui qui les a gagnés d'abord par son patriotisme, craint de les perdre aujourd'hui, & déteste tout ce qui porte le caractère de Monarchie : ainsi donc les passions & les intérêts particuliers s'opposeront sans cesse à l'intérêt public ; c'est de cette manière que l'on prétend encore servir loyalement son pays, & quand je veux considérer dans quelles mains existe le véritable patriotisme ! hélas je ne le trouve que dans ce Peuple pauvre, indigent, que les séditieux n'ont pu soudoyer ni corrompre ; je m'écrie comme Molière, *où la vertu va-t-elle se loger ?* Oui, Messieurs, le vrai patriotisme ne règne que dans les *bonnes gens*, ils portent le fardeau de leur détresse, de leur peine, avec constance, & ayant mis en vous toute leur

confiance, ils disent : *nous souffrons, mais les législateurs François nous promettent un temps plus heureux : plus heureux !* ah Messieurs, je ne crains rien pour moi, mais je crains de hasarder mon opinion, même contre les méchants, que ne puis-je leur inspirer mon désintéressement & mon amour pour l'ordre ! il n'y auroit bientôt qu'une seule opinion, qui ramèneroit, j'ose le croire, tous les fugitifs dans leurs foyers ; ils ne porteroient pas chez l'étranger leur luxe & leur fortune, & rappelés par une amnistie générale, ils se rendroient à la raison, à la philosophie, à la Nature enfin ; mais si vous êtes forcés, Messieurs, de nommer un Régent, & que le droit de celui... grand Dieu quel Régent !... je n'en dis pas davantage...

Il ne manquoit plus pour renverser le Royaume, que de rendre aux yeux du Peuple l'Assemblée Nationale suspecte ; cette liste absurde des Députés fédults, qu'on ose colporter dans Paris, où l'on lit les noms des plus ardens Patriotes, est un manifeste préliminaire qui tend à la dissolution. Les Lameth, Chapelier, Barnave, Rabaud de Sainte Etienne, &c, sont en butte aujourd'hui à la fureur du Peuple : hé ! dans quel pays les hommes éclairés oseroient-ils, après l'exemple de la France, avoir le noble courage de prendre sa défense ! Et ce Peuple induit en erreur ne reconnoît pas d'où part le coup ; exécration Palais-Royal, puisse un jour le Peuple défabusé te mettre en cendres ! tu n'échapperas pas à sa vengeance, tu le rends ingrat, injuste envers les soutiens, tu justifies l'opinion des Aristocrates, que le Peuple est né pour être enchaîné, mais non il ne le fera pas, il sera libre & juste ; s'il tomboit jamais sous tes lois, les fers les plus pesants seroient son partage, on le fait : on veut donc allumer la guerre civile dans l'intérieur, & comment parer à celle du dehors ; voilà les trames des brigands ; eh ! le sang du Peuple mis à prix pour servir leur coupable dessein, rougiroit la surface de la France : Peuple François, reconnois la voix de la vérité, j'ai épuisé ma fortune pour tes vrais intérêts, & ma pénible position est un sûr garant que rien n'a pu me corrompre.

On parle d'un Roi foible, d'un Roi sans caractère ? du moins il n'a fait qu'une fausse démarche, & on lui connoît des vertus ; mais je ne veux rien mettre en parallèle, la preuve est sous tous les yeux. Si vous nommez un Régent, qu'il soit digne de l'estime publique, & alors vous serez conséquents dans vos principes ; que les factieux des deux Partis me blâment ou m'approuvent, telle est mon opinion. Il s'agit de votre Constitution, point de

République ; plus de Roi, plus de Constitution, & nous voilà retombés dans le chaos, dans les ténèbres des nouveaux abus, l'anarchie à son comble, un Gouvernement sans principes, sans fondement, & les énergumènes dictant des lois dans les rues, & dans les promenades publiques. Je crois voir déjà tous nos forcés de folliculaires, se distribuant les places & les lambeaux de la Monarchie Française, la France ne fera pas comme la Pologne, le gâteau des Rois, mais bien le gâteau des plus vils Citoyens. Mais si je voyois disputer la question avec décence & sagesse, si je voyois régner l'esprit de désintéressement particulier, je demanderois, peut-être plus que personne, la République, car je suis née véritablement avec un caractère républicain ; mais l'esprit en général du Gouvernement Français exige une Monarchie, détruire cet esprit c'est perdre le Royaume & les Citoyens : voilà ce que mes faibles connoissances m'ont indiqué plutôt que mon penchant, & je l'ai sacrifié au bien de ma patrie ; si je pouvois la quitter, j'irois vivre en Suisse, j'irois vivre dans un climat où l'homme est parfaitement égal & et tranquille, mais les liens de la nature me retiennent dans mes foyers, où je ne trouve jamais l'homme tel qu'il doit être, ou tel que vous l'avez dépeint dans les principes de la nouvelle Constitution ; cette Constitution est aujourd'hui ébranlée : quoi ! un si précieux travail, ce foyer de lumière devenu le flambeau du monde, s'éteindroit pour allumer les torches de la discorde ! non, Messieurs, un semblable chef-d'œuvre ne doit jamais périr.

A travers ces Partis Républicains & Régentides, celui du despotisme vous tend encore les amorces, défiez vous de tous, n'écoutez que la voix de vos consciences, & montrez par une fermeté inébranlable, à l'Europe attentive, étonnée, que les Représentans d'une Nation qui fera éternellement le modèle de tous les peuples, ont su à-la-fois détourner la foudre des Partis destructifs, rendre au Monarque la Couronne & la liberté, & forcer les tyrans, les despotes à reconnoître que les vrais soutiens de la Patrie ne sont ni dans leurs flatteurs, ni dans leurs assassins.

C'est avec ces principes, Messieurs, qu'une femme ose s'élever jusqu'à vous, je vous dirai plus, je désapprouve les projets de vos Comités, il feroit certainement salutaire si la Constitution étoit achevée, mais peuvent-ils répondre qu'elle le fera dans six mois ? dans quelle affreuse indécision vous jetez toute la France. Le Roi approuvera-t-il la Constitution, ou ne l'approuvera-t-il pas ? faut-il le laisser pendant ce temps en prison & tourner

toute l'Europe contre nos propres principes ? il faut opter un parti quel qu'il soit & prononcer sur le sort du Roi ; voilà mes conclusions puisées dans la voix générale. Quant aux affaires publiques, elles sont encore dans un état de délabrement épouvantable ; le commerce ranimé vient encore d'éprouver un nouveau choc, les paiemens ne se font plus ; l'homme de mauvaise foi profite de la circonstance, & l'honnête homme devient un scélérat ; les Tribunaux sont sans énergie, les Magistrats susceptibles d'être gagnés plus encore que sous l'ancien régime. Trois anecdotes qui sont venues à ma connaissance, méritent d'être citées. Une personne place un dépôt entre les mains d'un homme réputé par sa probité ; elle veut retirer son dépôt, le dépositaire prétend l'avoir placé à intérêt, & soutient au propriétaire qu'il n'a pas le droit de le retirer ; on va chez un Juge de Paix qui prononce contre le propriétaire, le dépositaire part le lendemain & emporte le dépôt, mais il reste une Société, ne la forcera-t-on pas à acquitter cette dette d'honneur ? la seconde & la troisième, sans doute plus intéressantes, quoique sur une autre matière, méritent d'être rendues publiques. La première m'a donné le sujet d'une Pièce en cinq actes, intitulée le *Divorce* que je destine à la Comédie Italienne, pour laquelle je suis inscrite à la lecture depuis trois mois, mais j'attendois la circonstance du Décret, & voyant qu'on le retarde, je ne vais pas moins donner, ma Pièce.

Une jeune demoiselle & un jeune homme furent élevés ensemble, ils éprouvèrent l'un pour l'autre, dès l'enfance, un sentiment tendre que l'âge n'a fait que développer, & rendre inutiles les tentatives des parens pour séparer ces cœurs que la Nature avoit formés l'un pour l'autre.

La jeune demoiselle fut orpheline dès l'âge de quinze ans, le jeune homme l'enleva, & furent vivre dans un climat où on ne persécute pas les cœurs. Ils eurent plusieurs enfans ; mais ramenés en France par l'indigence, le jeune homme fut se jeter aux pieds de son père avec sa compagne & ses enfans. Ce père inexorable, sur de son pouvoir sous l'ancien régime, dicta des lois, les fit souscrire à l'infortunée & l'a porta à point de solliciter elle-même son amant d'épouser une jeune héritière que son père lui destinoit. Le bonheur, lui disoit il, de vos enfans dépend de ce sacrifice. Elle obéit, en voici les suites : elle se retire dans un hameau avec une simple pension du père, & le malheureux jeune homme, forcé doublement par la Nature, s'unit avec la femme que son père lui donna. Il jura d'être époux irréprochable, & il tint sa

parole ; mais son épouse, née avec des passions vicieuses, ne fut pas six mois sans lui donner la preuve de la sottise qu'il avoit faite en se séparant de la femme la plus estimable ; il eut beau lui représenter la décence, la bienfaisance & le préjugé, elle n'en fut que plus défordonnée, & se livrant jusqu'à ses valets, elle porta son époux à se séparer d'elle, mais seulement dans le particulier. Elle devint enceinte : le mari, assuré par l'époque de leur séparation, que l'enfant ne lui appartenoit pas, lui parla en Philosophe quelques jours avant son accouchement : « Madame, tout le monde nous croit dans la dernière intimité, & vous savez comme nous sommes ensemble. Je suis juste, soyons au moins conséquens l'un & l'autre ; vous n'avez pu me cacher vos penchans, vous n'ignorez pas ma liaison avant de vous connoître. J'ai eu des enfans de la femme la plus respectable ; j'étois né pour elle : je gémissais sur son sort. Vous allez être bientôt mère : soyons d'accord sur le bon emploi que nous devons faire de notre fortune, & que nos enfans ne soient point victimes de nos erreurs. Je suis plus riche que vous : faisons un partage égal, & faisons un contrat devant notaire qui constate l'auguste vérité ».

Cette médiation philosophique devoit désarmer cette femme ambitieuse & coupable ; mais elle fit une réponse à son mari, si outrageante, que toute sa philosophie ne put le préserver d'un excès contre lui-même. Il fut si sensible à sa réponse audacieuse, qu'il en tomba malade, une fluxion de poitrine accompagna cette révolution, & le mit au tombeau dans trois jours sans pouvoir se reconnoître un seul moment. Le père injuste étoit mort. Plus d'espoir pour cette infortunée & pour ces malheureuses victimes, & qui restoit au monde avec deux enfans légitimes, & l'épouse légitime donna un héritier bâtard. Voilà le mariage & les affreux préjugés, & je l'épargnerai ! Elle a consulté sous ce nouveau régime, un Juge de paix, qui l'a inhumainement renvoyée à la Loi. Qui prendra la défense de cette malheureuse infortunée ? Un peuple entier, je l'espère. En voici une troisième plus récente, de la même nature, & plus terrible encore, qui caractérise en même temps la mauvaise foi & l'improbité de l'homme qui s'est caché long-temps sous le masque spécieux de la probité, & que la circonstance fait démasquer. Cet homme est à la tête d'une entreprise, a la confiance des Comités & des Ministres agens de l'ancien régime & soi-disans patriotes sous le nouveau, je ne le nomme point ; mais il lira cet écrit, & s'il ne prend point les voies les plus sages & les plus justes pour arrêter cette affaire, je ne l'épargnerai point. J'abhorre les scélérats & les hommes

de mauvaise foi, sur-tout quand ils ont abusé de la confiance publique. Cet homme est un vieux célibataire, âgé de cinquante-cinq ou cinquante-six ans. Il en avoit quarante, quand il fit la connoissance d'une jeune veuve, âgée de dix-huit ans, elle avoit été sacrifiée à un homme qu'elle abhorroit. Ce mariage ne fut point heureux, & la veuve fut bientôt consolée de son mari. La nature l'avoit douée de beaucoup d'avantages ; mais elle l'avoit privée de la fortune. Quels que fussent les trésors qui lui étoient offerts, rien ne pouvoit séduire son cœur qu'un sentiment tendre ; elle en conçut un violent pour l'homme que je cite : elle le valoit à tous égards pour la naissance, si une famille respectable pouvoit compter pour quelque chose alors ; mais elle fuyoit l'hymen & tout ce qui porte le caractère du lien conjugal : elle vécut donc sans éclat & avec beaucoup de réserve & de décence avec cet homme, comme avec son mari dans le particulier, & en public, comme avec un homme de la société.

Elle devint mère : cet homme étoit riche, il se crut autorisé d'assurer à son enfant une rente réversible sur la mère. Cette liaison se rompit & se renoua plusieurs fois. Elle a duré à-peu-près dix-sept ans. Un second enfant lui fit prendre de nouvelles mesures pour assurer à la mère & à l'enfant une existence durable. Il fit l'engagement d'acheter un bien, ou de placer une somme de quarante mille francs avantageusement, & il remit le placement des fonds à une époque déterminée. Cette époque est arrivée dans le temps de la Révolution. Cette femme a pris des engagements, comptant entièrement sur la validité de son titre, de ses droits, de la conscience & des sentimens de celui en qui elle avoit placé toute sa confiance. Aujourd'hui, elle se voit menacée d'être déchuë de tout, & ce méchant fait valoir actuellement des contestations qu'il n'auroit pas osé citer sous l'ancien régime, quoique ce genre d'obligations fût alors condamné par ces lois iniques. La Construction de son titre auroit alors prononcé contre lui : & la vérité des faits ne le condamnera-t-elle pas aujourd'hui à un opprobre éternel. Dans un temps où la Nature a repris tous ses droits, dans un temps où la philosophie guide les hommes, que fait-il cet infâme ? Abusant de la pudeur & et de la délicatesse de cette femme, qui, par un reste de préjugé, craint de s'afficher, il suppose des quittances, il les falsifie d'une manière si grossière, que le moins clairvoyant découvre le fourbe. On arrive à un Juge de paix, & l'affaire est en ce moment instante devant lui. Ce Juge de paix est-il un parfait honnête homme, ou ne l'est-il pas ? Je ne puis encore

prononcer sur son compte. Il est ami de l'homme de mauvaise foi, & les conseils, soi-disant, qu'il lui a donnés, ne sont pas d'un Juge de paix. Si l'affaire devient publique, je jugerai mieux ce Magistrat, sur lequel il seroit imprudent de prononcer avant la preuve. Mais j'augure mal de tous ces Juges de paix, & j'entrevois une partialité qui fera peut-être plus de malheureux, que celle qui a fait rougir si souvent Thémis.

Voilà, Messieurs, une digression plus étendue que je ne me l'étois promise sur l'importante question que vous agitez en ce moment. Je vais en faire une nouvelle, mais plus amusante ; car il faut finir toujours dans le principe de l'esprit François. Les femmes veulent être quelque chose ; & quoi qu'en disent les hommes efféminés, quand il faudra faire preuve de courage & d'énergie, ces hommes seroient bien en arrière ; la révolution m'en est garante, & les anecdotes que je viens de mettre sous vos yeux, plus fortes encore sur vos âmes, ne peuvent-elles pas vous dire ce qui vous reste à faire pour ce sexe malheureux ; vous renverriez ce travail à la nouvelle Législature, quand les femmes ont contribué comme vous à la révolution ; on ne dédaignoit pas alors de les admettre parmi tous les Citoyens quand les murailles de la Bastille s'écroulèrent ; c'est sur ces ruines que je veux aller former une légion de femmes, leur montrer le chemin de la gloire, leur apprendre que les hommes ne nous ont laissé que le moyen honteux de courir à la fortune aux dépens de notre honneur & de nos faiblesses, tandis qu'ils parcourent une vaste carrière ; & elle ne seroit ouverte que pour eux ? Quel absurde préjugé ! d'où sont sortis tous les vices & la corruption de la Société & des Gouvernemens. Une femme bien née, j'appelle bien née, celle qui est douée des vertus de l'âme & du cœur, bien élevée, celle qui a reçu une bonne éducation ; est-elle sans fortune, elle est trompée par un scélérat, & déshonorée ; en a-t-elle des enfans, elle se voit disputer leur existence, déplorables victimes du sort & du préjugé, les créatures prostituées qui se vendent au tiers & au quart sont plus respectées que vous ! souvent dans l'esprit d'un homme inconsidéré ; vous êtes confondues avec ces affreux modèles, mais j'en ai dit assez, Messieurs, dans une feuille sans conséquence, j'attends de vous donner mon ouvrage sur cette matière, intitulé *l'Ami des Femmes*. En attendant, voici le projet de ma Garde Nationale ; projet que j'ai fait passer à plusieurs Membres de l'Assemblée, au Club des Jacobins, & de la Société fraternelle, en manuscrit, le même jour qu'on a reçu les nouvelles de l'arrestation du Roi. En même temps je vous

fais l'hommage de l'édition de *Mirabeau aux Champs Elysées*, comme j'ai fait de toutes mes productions. Si les méchants me reprochent que je me suis ruinée pour de la fumée, pour l'Assemblée Nationale qui ne m'en tiendra jamais compte, la récompense est déjà dans mon cœur ; j'ai travaillé pour la Patrie : & peut-être la postérité m'en saura gré.

*PROJET adressé à l'Assemblée Nationale, le jour
de l'Arrestation du Roi.*

MESSIEURS

L'Europe a les yeux sur vous, qu'elle les fixe encore sur vos femmes ; que le départ du Roi, qui devoit allumer partout le flambeau de la discorde, & qui, par un effet merveilleux, a changé tout-à-coup la fougue, la frivolité du Peuple François en une sagesse, une modération dont aucun Peuple n'a jamais vu d'exemple, nous immortalise jusqu'aux siècles les plus reculés.

Que le retour de ce Monarque fugitif rapproche les opinions, ramène la concorde ; que, par un de vos sages Décrets, le Peuple soit averti de nouveau de respecter ce Prince perfide ou trompé ; hâtez-vous enfin de prononcer en Législateurs François, le jugement qui doit rendre à l'État sa splendeur & sa tranquillité, & qui en imposera par la sagesse à nos ennemis & à l'étranger.

Il est cependant important de changer la Maison de la Reine, de la régénérer entièrement comme le Royaume.

Cette observation est d'autant plus essentielle, qu'il n'est plus possible de laisser à la Reine les mêmes entours, comme les ci-devant Duchesses, Princesses, Marquises, &c. qu'il faut substituer à cette classe de femmes esclaves de leurs vieux préjugés, des Citoyennes actives, zélées pour le bien de la Patrie, auxquelles les grades ne seront accordés qu'en vertu du mérite & du patriotisme ; moi seule je peux m'en excepter, je n'ai point un caractère de Cour. Il est sans doute encore nécessaire pour l'intérêt de cette Reine mal conseillée, qu'elle n'ait autour d'elle que des femmes en état de lui faire connoître le danger & les moyens de recouvrer l'amour du Peuple.

Comme Belle & Bonne, élevée par le premier génie qui a établi en France la philosophie, je suis chargée de joindre à ce plan celui de former une Garde Nationale de femmes pour la surveillance de la Reine, de Madame Royale, de Madame, de Madame Elifabeth ; on entend bien qu'elles ne prétendent pas à monter la garde dans les dehors, mais dans l'intérieur des appartemens, & d'accompagner par-tout. Ne craignez pas, Messieurs, que les femmes auxquelles vous accorderez cette marque d'estime, de confiance, qui est digne des Législateurs éclairés qui composent l'auguste Sénat François, en abusent jamais ; nous vous répondrons sur nos têtes, que la Reine ne disparaîtra plus, ne formera aucuns complots, sans qu'à l'initiant ils ne soient découverts : tout mon sexe vous en est garant ; mais ce qui fera plus encore, c'est qu'elle sera respectée & traitée en Souveraine. Nous bornerons uniquement notre vengeance à chercher tous les moyens de la distraire & la contraindre à respecter, à chérir & admirer le nom François.

Les circonstances autorisent tous les Citoyens, de quelque état, de quelque âge, de quelque sexe qu'ils soient, à voler au secours de la Patrie.

Les femmes ont contribué peut-être le plus à la Révolution qui nous assure une Constitution qui va régénérer le Royaume, & assurer le bonheur de tous les individus : feroit-il donc si déplacé qu'elles contribuassent encore à rassurer la France sur les événemens futurs ? Tout est possible dans ce siècle de lumières & de philosophie.

Le temps ne me permet pas, Messieurs, de développer une foule d'idées que j'aurois à soumettre à votre sagesse, sur la capacité, sur la force & le courage de tout mon sexe que je représente.

Au nom de ce sexe sensible, jadis frivole, aujourd'hui essentiel, je vous demande, Messieurs, qu'il soit autorisé à marquer dans la Révolution ; que vos femmes, vos sœurs, vos filles soient fières un jour de porter le glorieux nom de Françaises, & que ces Amazones modernes réalisent, à cette époque, l'histoire fabuleuse des anciennes, sous de plus généreux rapports.

Nous ne nous permettrons pas, Messieurs, d'entrer en lice avec vous sur la politique & sur les affaires, notre seul but est de nous rendre utiles. Les femmes sont confondues aujourd'hui dans les Assemblées publiques, dans les Clubs ; elles desertent leurs maisons, il faut les y ramener par une noble

émulation : les femmes sont plus susceptibles du point-d'honneur quand la gloire les anime.

C'est avec indignation, Messieurs, que vous entendez ces bruits incendiaires, ces menaces sanguinaires prosrites par la Loi ; la conservation de la Reine nous est nécessaire pour maintenir nos ennemis & les Puissances étrangères ; nous fouiller par un forfait, seroit perdre le fruit de vos nobles travaux, & couvriroit le Peuple François d'un opprobre éternel. On ne va pas manquer de s'écrier contre ce projet, & de quelle utilité seroit-il pour la Patrie ? Je répondrai, si *Royal-Pituize & Royal-Bonbons* ne sont pas utiles, *Royal-Caquet* ne le sera pas moins, sur-tout quand il aura juré de ne pas parler sous les armes. Cette plaisanterie peut renverser mon projet ; mais j'aime mieux la faire que de la laisser à mes critiques : d'ailleurs, je veux égayer les esprits bilieux ; je veux faire apercevoir que les divisions & les projets des ambitieux, fondés sur la guerre civile, ne valent pas un moment de gaieté, & que si les François perdent de vue cette aimable urbanité, ils perdent philosophiquement le bonheur & l'espérance.

Par Madame DE GOUGES.